

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 AVRIL 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00120

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2011-2016 - REQUALIFIER LE PARC ANCIEN DEGRADE ET INDIGNE (FICHE-ACTION N°15) - MISE EN OEUVRE D'UNE ETUDE PRE-OPERATIONNELLE D'OPAH-RU SUR LE CENTRE-VILLE DE RIVE-DE-GIER - AUTORISATION DE SIGNER UN MARCHE COMPLEMENTAIRE

Le Bureau communautaire a été convoqué le 01 avril 2016

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de présents : 44
Nombre de pouvoirs : 1
Nombre de voix : 45

Délibération affichée le : 08 avril 2016

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoir :

M. Bernard LAGET

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-François BARNIER, M. Paul CELLE, M. Robert KARULAK, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE, M. Jean-Claude SCHALK

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 08 avril 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160211-D20160012010-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160408

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 AVRIL 2016

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2011-2016 - REQUALIFIER LE PARC ANCIEN DEGRADE ET INDIGNE (FICHE-ACTION N°15) - MISE EN OEUVRE D'UNE ETUDE PRE-OPERATIONNELLE D'OPAH-RU SUR LE CENTRE-VILLE DE RIVE-DE-GIER - AUTORISATION DE SIGNER UN MARCHE COMPLEMENTAIRE

Par décision du Conseil de Communauté du 19 décembre 2013 et du 20 novembre 2014, Saint-Etienne Métropole a validé la mise en place de deux études pré-opérationnelles d'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sous maîtrise d'ouvrage communautaire sur les secteurs suivants :

- le site alentours Novaciéries / accroche centre-ville à Saint-Chamond ;
- le centre-ville de Rive-de-Gier.

Ces études ont fait l'objet d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33 et 57 à 59 du code des marchés publics. A l'issue de cette procédure, le groupement SEDL / PACT Loire / NOVAE a été retenu pour élaborer les deux études :

- lot n°1 – site de Saint-Chamond – Marché n°2014 DAT 95 ;
- lot n°2 – site de Rive de Gier – Marché n°2014 DAT 96.

Ces études sont actuellement en cours de finalisation et doivent aboutir au choix d'un scénario final et à la définition des éléments nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle d'un dispositif d'OPAH-RU.

Le centre-ville de Rive-de-Gier constitue un secteur à enjeux en matière de requalification de l'habitat et de renouvellement urbain à l'échelle du territoire de la communauté. Il a été retenu comme projet d'intérêt régional au titre du nouveau programme national de rénovation urbaine.

La commune est soumise à un important risque d'inondation. Le projet de Plan de Prévention des Risques d'Inondation qui est en cours d'élaboration par les services de l'Etat risque de conduire à une limitation importante de la construction sur une majeure partie du centre-ville de la commune. Dans le cadre des études pré-opérationnelles d'OPAH-RU engagées, l'emprise du périmètre inondable a bien été prise en compte pour identifier les secteurs prioritaires pour des interventions lourdes de requalification de l'habitat à court terme (5 ans).

Parallèlement à cette démarche, Saint-Etienne Métropole a lancé des études dans le cadre du contrat de rivière Gier (2013-2020). Ces études pourraient impacter le projet urbain sur le centre-ville de Rive-de-Gier à court et plus long terme. Saint-Etienne Métropole et la Ville de Rive-de-Gier souhaitent aujourd'hui mesurer les impacts urbains des conclusions de ces études, en articulation avec d'autres études qui sont actuellement en cours : une étude déplacements réalisée dans le cadre du programme partenarial d'EPURES et une étude urbaine réalisée sous maîtrise d'ouvrage de Saint-Etienne Métropole portant sur l'articulation du secteur « entrée Est » avec le centre-ville.

L'enjeu pour Saint-Etienne Métropole et la Ville de Rive-de-Gier est d'anticiper et de prendre en compte dans les projets urbains définis à court terme, les perspectives et hypothèses de développement à long terme, en intégrant notamment les problématiques de risques et de déplacements qui sont structurantes pour le développement futur de la commune.

Lors du lancement de l'étude d'OPAH-RU en avril 2014, les perspectives d'études menées dans le cadre du contrat de rivière étaient inexistantes. En ce sens, elles constituent une circonstance imprévue à la réalisation de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU.

Par souci de cohérence et d'optimisation de l'ingénierie mobilisée, il est proposé de poursuivre avec le même opérateur et d'analyser l'impact urbain des études menées dans le cadre du contrat de rivière en articulation avec l'approche déplacements et les autres réflexions urbaines sur le secteur dans le cadre d'un complément d'études à l'OPAH-RU. Ce complément d'étude serait réalisé par le groupement SEDL (mandataire) / NOVAE, en sous-traitance avec l'atelier U&O. Il s'agira de produire :

- partie 1 : des propositions d'aménagements sur les secteurs impactés par les préconisations des études menées dans le cadre du contrat de rivière et de l'étude déplacements ;
- partie 2 : un plan guide général des projets urbains sur le périmètre élargi de la Gare au secteur « Entrée Est », dans un souci de définition d'un projet urbain global pour le centre de Rive-de-Gier. Ce plan guide précisera l'articulation des différents projets et leur phasage dans le temps.

Dans cette variante du projet urbain, une attention particulière sera portée à l'impact et à l'accès aux tènements d'habitat identifiés dans l'étude d'OPAH-RU.

Le calendrier de l'étude complémentaire est articulé avec celui des études menées dans le cadre du contrat de rivière et des études déplacements qui sont en cours. Son rendu permettra de finaliser le projet d'OPAH-RU.

	Montant du marché initial (T.T.C)	Montant du marché complémentaire (T.T.C)
Lot 2 Centre-ville de Rive-de-Gier	158 832 €	49 734 €

La commission d'appel d'offres, lors de sa séance du 26 février 2016, a autorisé l'attribution d'un marché complémentaire au marché de l'étude pré-opérationnelle d'Opah-Ru sur le centre-ville de Rive-de-Gier au groupement SEDL (mandataire) / NOVAE pour un montant de 49 734 € TTC.

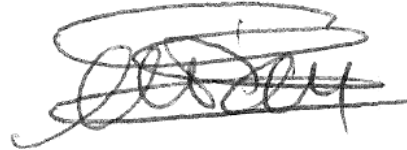
Il est précisé que ces engagements sont inscrits au BP 2016. Les dépenses seront imputées sur la ligne HABITAT2-opération 308.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer avec le groupement SEDL / NOVAE le marché complémentaire au marché n°2014DAT 96 concernant l'étude pré-opérationnelle d'Opah-Ru sur le centre-ville de Rive-de-Gier pour un montant de 49 734 € TTC**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU